

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b>  Service d'évaluation des fonctions	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement 01.01.97	Date de révision	Date de mise en application 01.01.97
1. Dénomination de la fonction <b>Technicien / technicienne support assistance informatique 2</b>		Code fonction 2.03.026	
2. But de la fonction Installer et assurer le bon fonctionnement des postes de travail, de leurs périphériques et des serveurs pour des opérations non complexes. Participer à la résolution des problèmes et intervenir pour des tâches d'assistance et de support. Assister et conseiller les utilisateurs pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation des outils bureautiques standards et accessoires.			
3. Description de la fonction  Outre les connaissances et les activités définies dans la fonction de technicien-ne-s support assistance 1  la fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'installation et la configuration des logiciels spécifiques sur les postes de travail;</li> <li>- l'installation des équipements réseaux, PCs, serveurs et périphériques sur la base des préconfigurations effectuées par les ingénieurs;</li> <li>- la configuration des utilisateurs sur le réseau, profils et droits d'accès;</li> <li>- le contrôle du fonctionnement des équipements et la vérification quotidienne des opérations de sauvegarde;</li> <li>- la maîtrise des logiciels bureautiques et leurs accessoires;</li> <li>- la réalisation de nouvelles macros non complexes et les modifications des macros existantes;</li> <li>- la mise en place de modèles de documents simples;</li> <li>- la participation au changement lors de la mise en place de nouvelles plates-formes bureautiques;</li> <li>- l'organisation de tests de logiciels avec les utilisateurs pilotes;</li> <li>- le conseil aux utilisateurs en matière de sécurité informatique;</li> <li>- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.</li> </ul>			
4. Exigences de la fonction <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation de base CFC d'informaticien ou formation équivalente.</li> <li>2. Formation complémentaire chez un constructeur dans les domaines des serveurs, postes de travail et systèmes d'exploitation.</li> <li>3. Expérience de 2 à 3 ans dans le domaine d'activité.</li> <li>4. Anglais technique.</li> </ol>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	G	C	G	B	F	Cl. max. 12
Points	26	9	36	8	32	Total 111